

Vie scientifique

« 3rd World Conservation Congress »

Compte rendu de colloque (Bangkok, 18-25 novembre 2004)

Vincent Graffin

Conseiller « Développement durable et expertise », Direction générale, Muséum national d'histoire naturelle, 57 rue Cuvier, 75005 Paris, France

Ce 3^e Congrès de l'Union mondiale pour la nature (UICN) a été divisé en deux parties bien distinctes : le Forum mondial de la nature, qui s'est tenu du 18 au 20 novembre ; l'assemblée des membres, qui a eu lieu du 21 au 25 novembre. Le forum a comporté des séances de comptes rendus des travaux réalisés par les commissions internes à l'UICN et des conférences-débats sur à peu près tous les thèmes qui ont trait à la conservation de la nature, certaines ayant eu lieu en salle plénière : cela a représenté plus de 300 manifestations. L'assemblée des membres a essentiellement consisté à négocier et voter les motions adoptées par l'UICN, d'une part, et à procéder aux élections, d'autre part. Il est dit que ce congrès est de loin le plus réussi de l'UICN, notamment grâce à une très bonne organisation et à une fréquentation record, puisque près de 5 000 personnes y ont participé ; 1 000 organismes étaient représentés. Les participants étaient issus soit d'ONG, soit des gouvernements, avec un relatif équilibre entre ces deux catégories. On s'en tiendra ici à ce qui, dans tout cela, aura semblé le plus marquant aux yeux de l'auteur.

Six grandes conclusions à retenir

Du forum et des débats sur les motions, se sont dégagées des tendances faisant l'objet d'un relatif consensus parmi les participants : la gravité de la crise de la biodiversité, l'importance des espèces invasives, le besoin d'indicateurs pour conforter l'approche par écosystème, l'importance de l'écologie urbaine, la proclamation d'une conception de la conservation de la nature intégrant l'homme, une affirmation plus forte que jamais du caractère prioritaire de l'éducation à l'environnement.

Auteur correspondant : vgraffin@mnhn.fr

La crise de la biodiversité

Aucune contribution n'a visé à remettre en question ni l'existence de cette crise ni son ampleur. Il a ainsi été admis que le taux d'extinction actuel est de 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel, et supérieur aux taux estimés pour les extinctions fossiles. La Liste rouge 2004 des espèces menacées, publiée par l'UICN pendant le congrès, indique que 15 589 espèces sont confrontées à un risque d'extinction. Un amphibien sur trois et près de la moitié des tortues d'eau douce sont menacés, de même qu'un oiseau sur huit et un mammifère sur quatre¹. Le fait nouveau est que les extinctions n'ont plus seulement lieu dans les espaces insulaires, mais également sur les continents. La situation d'aucun groupe d'espèces ne s'améliore. Les zones tropicales, et surtout l'Asie, sont les plus concernées. D'une façon générale, ce sont les zones les plus peuplées qui sont le plus touchées. La destruction et la fragmentation des habitats,

¹ Cf. l'ouvrage intitulé *A Global Species Assessment*, basé sur la version 2004 de la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées et publié conjointement avec celle-ci. Il s'agit d'une évaluation de l'état de la diversité biologique mondiale, fruit du travail du Consortium de la Liste rouge, composé de l'UICN et de sa Commission de la sauvegarde des espèces, de Conservation International et de son Center for Applied Biodiversity Science, de BirdLife International et de NatureServe. Ce document met en évidence les tendances en matière de diversité biologique sur les quatre dernières années, depuis la dernière analyse d'envergure réalisée en 2000, et comprend, pour la première fois, une évaluation complète des amphibiens, des cycadées (un ancien groupe de végétaux) et des conifères, ainsi que des études de cas régionales. Il met également en évidence les espèces dont le risque d'extinction est majeur, en précisant leur aire de répartition et les menaces auxquelles elles sont confrontées. Disponible sur Internet : http://www.iucn.org/themes/ssc/red_list_2004/main_EN.htm

puis les invasions d'espèces exogènes, sont considérées comme les principaux facteurs. Pour les batraciens, des maladies imputées aux pollutions et au changement climatique sont les causes privilégiées. Il y a en outre une prise de conscience globale des changements climatiques, avec des constats de modification de l'environnement partout dans le monde. Les extinctions dans les milieux aquatiques sont peu documentées, mais il semblerait que les extinctions en eau douce (en Amérique du Nord du moins) soient très élevées et que la résistance à l'extinction des espèces marines soit plus faible qu'on ne l'imaginait. De son *Global Species Assessment*, l'UICN estime que peu de progrès ont été enregistrés sur le statut des espèces et que les besoins sont très importants en matière de recherche (taxonomie, indicateurs et connaissance des milieux aquatiques).

L'importance des espèces invasives

Les espèces exogènes envahissantes ont fait l'objet de plusieurs ateliers et de beaucoup d'attention. Elles ont été présentées comme le deuxième facteur de perte de biodiversité. Il a même été avancé que le coût de l'ensemble des invasions serait supérieur au coût de toutes les autres menaces réunies. L'ampleur de ce phénomène ne semble pas tant dû à ce qui se passe dans des régions comme l'Europe, qu'à des invasions massives dans la zone tropicale.

Approche par écosystème : des besoins d'indicateurs

Les services fournis par les écosystèmes ont fait l'objet de plusieurs ateliers et ont été considérés, à juste titre, comme une clé pour convaincre les décideurs de prendre en compte des facteurs écologiques. Cela dit, de grosses lacunes existent encore pour quantifier, monétairement parlant, ces services et pour définir le niveau de fonctionnalité des écosystèmes. Des analyses coûts/bénéfices relatifs à des pertes de biodiversité ont d'ailleurs été présentées çà et là avec des chiffres vertigineux. Le besoin de développer des recherches pour identifier des indicateurs sur la fragmentation des habitats et des écosystèmes a été reconnu, afin de mesurer les impacts qu'ils subissent et d'estimer leur fonctionnalité.

Toujours au sujet des écosystèmes, le *Millenium Ecosystem Assessment*, qui a été publié en mars 2005, a fait l'objet d'une présentation partielle au cours du congrès. Réalisé sur 95 pays, ce travail s'est intéressé aux services rendus par les écosystèmes et tente de mesurer, pour le compte des conventions internationales, les changements qui affectent les écosystèmes et les conséquences que cela peut avoir pour les populations. Ses promoteurs indiquent que ce travail a été réalisé à de multiples échelles, du local au global². De la présentation qui a

alors été faite de ce travail, on pouvait retenir les chiffres suivants : 24 % de surface terrestre sont cultivés aujourd'hui, 35 % des mangroves ont été perdues, 25 % des stocks de poissons marins sont surexploités, 75 % des substances utilisées en médecine dans les pays en voie de développement sont issues d'espèces sauvages.

Importance de l'écologie urbaine

Avec une population mondiale de plus en plus concentrée dans les villes et les zones urbaines, non seulement celles-ci occupent des espaces de plus en plus considérables, mais elles sont la source d'impacts écologiques positifs ou négatifs de plus en plus importants. Entre 1970 et 1995, le rapport de la population urbaine à la population totale est passé de 37 % à 45 %. Au rythme actuel, la moitié de la population mondiale vivra en zone urbaine en 2005 et près de 60 % en 2025. La gestion des développements liés à cette croissance démographique et la création d'environnements urbains durables restent des questions cruciales à l'ordre du jour de la communauté internationale. Les expériences-pilotes menées çà et là sont assez nombreuses maintenant pour montrer que la ville et l'espace urbain sont des lieux où l'on peut faire des choses. Bien que l'écologie urbaine ait occupé une place infime dans ce congrès, ce constat a été fait à plusieurs reprises, assorti d'appels à la recherche et à l'expérimentation.

La proclamation d'une conservation de la nature intégrée

Le slogan du congrès était « Nature et société, un seul monde ». Il est apparu de façon absolument claire et unanime que la conservation de la nature ne pouvait passer que par le bien-être des populations localement concernées par une action de conservation. En d'autres termes, l'approche de conservation de la nature reconnue pendant ce congrès n'est ni plus ni moins qu'une approche de développement durable : environnement, développement économique, développement social ; elle ne se limite pas à ce que l'on appelle le « premier pilier » du développement durable. La séparation, voire l'opposition, entre les intérêts de l'homme et ceux de la nature, qui est encore commodément attribuée au monde de la conservation de la nature, a été totalement et formellement dépassée lors de ce congrès. Cinquante ateliers ont, par exemple, traité d'aspects de la santé humaine.

L'éducation à l'environnement : une priorité

Pour l'UICN, l'enjeu n'est pas de toucher les spécialistes déjà convaincus qui gravitent dans le monde de la conservation de la nature, mais plutôt de toucher les six

² Cf. : <http://www.maweb.org/en/index.aspx>

autres milliards d'êtres humains. Ce constat prend d'autant plus d'importance que la dégradation de la biodiversité dite ordinaire est unanimement reconnue et préoccupante. Les changements globaux (climat, destruction et fragmentation des habitats, espèces invasives, etc.) sont, en effet, des facteurs de perte de biodiversité résultant du fonctionnement des sociétés actuelles, et donc largement des comportements individuels. L'éducation à l'environnement doit en outre dépasser la simple prise de conscience des populations, pour indiquer des solutions ou des comportements plus écologiques. On est passé ainsi du besoin d'éducation à l'environnement à son classement au titre de priorité.

Motions et recommandations adoptées

L'assemblée de travail des membres a voté une centaine de résolutions et de recommandations portant sur des politiques et des actions jugées essentielles pour la conservation de la nature. En voici quelques exemples : l'UICN demande un moratoire sur la libération d'organismes génétiquement modifiés ; elle mettra en œuvre, dans le cadre de son Programme et conformément à sa mission et à sa vision, des mesures contribuant à la lutte contre la pauvreté par le biais de la conservation de la nature ; elle traitera de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité en haute mer ; elle collaborera avec les populations autochtones, notamment à la gestion et à l'établissement d'aires protégées.

L'ensemble des motions proposées par le comité français de l'UICN a été adopté : ouverture d'un chantier au sein de l'UICN afin d'élaborer une charte éthique sur la biodiversité ; recommandation du besoin de conservation de la nature dans l'outre-mer européen ; ouverture d'une réflexion en vue de l'implication des collectivités locales au sein de l'UICN ; manifestation de l'intérêt d'un audit des conventions internationales sur l'environnement ; invitation de la France, de l'Italie et de la Suisse à inscrire le Mont-Blanc sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un débat important a également eu lieu sur l'opportunité pour l'UICN de coopérer davantage avec le secteur privé. C'est une direction dans laquelle l'UICN devrait se développer dans les prochaines années.

Élections

Après huit années de présidence unanimement saluée, Yolanda Kakabadse, non rééligible, a passé le relais au Sud-Africain Valli Moosa. Deux fois ministre en Afrique du Sud, notamment ministre de l'Environnement, Valli Moosa s'est notamment distingué pour son rôle-clé lors du Sommet de Johannesburg. Son profil politique tranche avec le profil plus classique, dans le contexte de l'UICN, de madame Kakabadse, et l'objectif déclaré du nouveau président est d'accroître le nombre de membres de l'UICN, d'augmenter sa notoriété et de faire de la conservation de la nature « *everybody's business* ».

L'état de l'UICN aujourd'hui

Valli Moosa a salué madame Kakabadse pour le bon état dans lequel il a trouvé l'organisation. Le dynamisme, le professionnalisme du secrétariat lors de ce congrès et son impressionnante fréquentation sont d'autres indicateurs positifs à l'égard de l'UICN. Il a été dit à diverses occasions, et par différents types d'acteurs, au cours du congrès, qu'un lieu de rencontre pour discuter de façon constructive des questions de conservation de la nature était indispensable et que l'UICN, grâce à son statut particulier conféré par un collègue d'ONG et un collègue d'États, était un lieu privilégié à cet égard. Cela dit, la présence des scientifiques, d'une part, et des Français, d'autre part, mériterait d'être améliorée. Les Français sont très absents au niveau des personnels au sein du réseau UICN, au niveau des experts (scientifiques inclus) et au niveau des ONG. En la matière, les majors sont toutes américaines ou britanniques.

« L'ampleur de cet événement a dépassé toutes les attentes. Ce congrès a renforcé le rôle rassembleur de l'UICN. Il a clairement précisé l'orientation de la conservation pour les années à venir – gestion des écosystèmes, perte de biodiversité, pauvreté et moyens d'existence », a déclaré Achim Steiner³. C'est en effet la conclusion qui s'imposait.

(Pour plus d'information, se référer au site : <http://app.iucn.org/congress/index.cfm>)

³ Directeur général du secrétariat de l'UICN.